



TURQUIE

La politique étrangère de la Turquie au Proche et Moyen-Orient depuis les années 1990.

Mémoire de géopolitique

du chef de bataillon François LABUZE

dans le cadre de l'étude dirigée "Géopolitique du Proche et Moyen-Orient"

26 mars 2001

Directeur : Ambassadeur Marc BONNEFOUS

LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA TURQUIE AU PROCHE ET MOYEN-ORIENT DEPUIS LES ANNEES 1990.

Sommaire

Partie I :

L'héritage et les influences extérieures

Fidélité au kémalisme

Main mise des Etats-Unis

Limitations imposées par l'Union européenne

Partie II :

Le poids de la situation intérieure

Le poids de la géopolitique

Le problème kurde

Le poids des militaires

Le poids de l'économie

Partie III :

Une politique de moins en moins neutre

Une politique étrangère musclée

L'arme de l'eau

Axe israélo-turc

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Titre du mémoire : La politique étrangère de la Turquie au Proche et Moyen-Orient depuis les années 1990.

2. Nom du fichier : MLABUZE2603.DOC

3. Identité de l'auteur : Chef de bataillon (terre) LABUZE (France).

4. Date de la rédaction : Mars 2001.

5. Division de l'officier stagiaire : A6

6. Nature du travail : Mémoire de géopolitique.

7. Résumé de synthèse du travail : La politique étrangère turque au Proche et Moyen-Orient depuis le début des années 1990 pourrait être un élément d'instabilité régionale. La confusion entre l'interne et l'externe, due à un isolement régional, à une question kurde qui menace de se transformer en conflit ethnique et à l'omniprésence des militaires dans la vie politique est un facteur d'instabilité. Il faut de plus y ajouter une politique étrangère hégémonique de plus en plus musclée, une conflictualité grandissante avec ses voisins et la recherche d'alliances qui attisent davantage les tensions.

8. Mots clés : Politique étrangère, Turquie, Proche et Moyen-Orient.

LA POLITIQUE ETRANGERE TURQUE AU PROCHE ET MOYEN-ORIENT DEPUIS LES ANNEES 1990

Table des matières

	Page
Introduction	6
Partie I : L'héritage et les influences extérieures	7
1.1 La fidélité au kémalisme	7
1.11 La neutralité et la volonté de paix	7
1.12 L'absence d'influence islamiste	8
1.2 La main mise des Etats-Unis	9
1.21 Un besoin pour la Turquie	9
1.22 Un besoin pour les Etats-Unis	10
1.3 Les limitations imposées par l'Union européenne	11
1.31 La volonté d'intégration turque au sein de l'Europe	11
1.32 Les influences européennes	12
Partie II : Le poids de la situation intérieure	13
2.1 Le poids de la géopolitique	13
2.11 Un état nation récent et affaibli	13
2.12 Un pays musulman isolé et donc tourné vers l'orient	14
2.2 Le problème kurde	16
2.21 Une vulnérabilité interne	16
2.22 Des relations conflictuelles avec ses voisins	17
2.3 Le poids des militaires	19
2.31 Un poids historique	19
2.32 Les conséquences sur la politique étrangère	20
2.4 Le poids de l'économie	21
2.41 La relance des exportations	21
2.42 Un besoin vital de certaines importations	22
Partie III : Une politique de moins en moins neutre	24
3.1 Une politique étrangère musclée	24
3.11 L'utilisation de la force	24

3.12 Un nouvel activisme stratégique turc	25
3.2 L'arme de l'eau	26
3.21 L'ingérence dans l'ensemble proche et moyen-oriental	26
3.22 Devenir grâce à l'eau une force incontournable	27
3.3 L'axe israélo-turque	28
3.31 Un nouvel axe géostratégique grâce à des dénominateurs communs	29
3.32 Des conséquences géostratégiques majeures	30
Conclusion	36

INTRODUCTION

Les années 1990 constituent pour la politique étrangère de la Turquie un tournant historique. Pendant des décennies, le Proche et Moyen-Orient étaient divisés entre amis de l'URSS et alliés des Etats-Unis. En 1991, après l'effondrement de l'Union soviétique, la guerre du golfe, la crise yougoslave, la Turquie voit son environnement géopolitique bouleversé. Le vide laissé par la disparition de l'Union soviétique la place devant plusieurs dilemmes : Quelles vont être les puissances régionales dominantes, quelle place va-t-elle se « tailler » au Proche et Moyen-Orient ? La Turquie se trouve ainsi obligée d'abandonner une politique étrangère marquée, jusque là, par la neutralité, pour devenir une puissance régionale active.

Parallèlement à ces considérations géopolitiques, le pays a également des raisons économiques de se tourner activement vers le Proche et Moyen-Orient. Ce marché pourrait être une chance unique de relancer son économie de manière significative.

La Turquie est ainsi amenée au début des années 1990 à redéfinir légitimement sa politique étrangère au Proche et Moyen-orient. Elle s'oriente vers une autre politique étrangère, plus engagée, qui aboutit notamment en 1996 à une alliance militaire avec Israël.

Mais dans cet ensemble tourmenté et instable, auquel nous raccrocherons l'Iran même si ce pays appartient au monde indo-européen, ces orientations pourraient laisser craindre que sa politique étrangère puisse constituer un nouveau facteur de déséquilibre au Proche et Moyen-Orient, remettant en cause le fragile équilibre dans cette région, compte tenu des enjeux régionaux actuels. Au-delà de la résolution du conflit israélo-arabe, c'est la recomposition de l'ordre régional qui est à l'ordre du jour et qui en dépend.

Certes, le poids du passé turc et des puissances occidentales pèse sur la définition de la politique étrangère turque, mais celle-ci est de plus en plus déterminée par une situation intérieure complexe, qui l'empêche ainsi de rester neutre.

I : L'héritage et les influences extérieures

Le poids du passé turc et des puissances occidentales pèse sur la définition de la politique étrangère turque. Celle-ci, qui reste tout d'abord profondément marquée par le kémalisme, subit de plus la main mise des Etats-Unis et doit surtout prendre aujourd'hui en compte l'influence européenne.

1.1 Fidélité au kémalisme

En proclamant "Paix dans le pays, paix dans le monde", Mustafa Kémal Atatürk a légué à ses successeurs les grandes orientations de la politique étrangère de la Turquie. Depuis sa disparition en 1938, les héritiers du fondateur de la République de Turquie n'ont fait qu'obéir aux principes fondamentaux de la politique extérieure du kémalisme, marquée par la neutralité et la volonté de paix ainsi que par le refus d'une quelconque influence islamiste.

1.11 La neutralité et la volonté de paix

Malgré la pression des belligérants, durant la seconde guerre mondiale, la Turquie observe pendant longtemps une attitude de neutralité active à l'égard de tous les acteurs du conflit. Plus récemment, Ankara a été un des acteurs clefs dans la mise en place de deux organisations régionales pour contribuer à la stabilité régionale après la disparition de l'Union soviétique : au nord, la Coopération Economique Régionale de la mer Noire (CERM) rassemblant les pays riverains et limitrophes de la mer Noire et au sud, l'Organisation de la Coopération Economique (OCE) rassemblant les pays musulmans non-arabes du Moyen-Orient et de l'Asie centrale. Ces deux organisations régionales, associées à l'Union douanière constituent pour la Turquie une ceinture de sécurité géopolitique par la coopération. Dernièrement, et malgré 45 années de collaboration étroite avec l'OTAN, l'attachement d'une partie des officiers à un héritage et à des traditions kémalistes de non-intervention en dehors des frontières nationales est resté manifeste. En témoigne, par exemple, le refus du chef d'état-major turc

d'ouvrir un second front contre l'Irak aux moments les plus critiques de la guerre du Golfe et sa démission à l'apogée de sa carrière en décembre 1990.

1.12 Le refus d'influence islamiste.

Atatürk a aussi cherché à déislamiser la société. Il souhaitait répandre l'idée de « turquité » et voyait dans la civilisation occidentale le modèle à suivre. Il voulait une république parlementaire et laïque plaquée sur la nation turque et non plus un empire fondé sur une foi, ce qui impliquait que la Turquie renonce à être le chef de file du monde islamiste. Il lui fallut supprimer le sultanat et le califat. Laïcité ne signifiait pas pour Atatürk irrégion. Il n'a pas voulu détruire l'islam mais lui ôter la mainmise sur l'état tout en le turquifiant culturellement.

Ainsi il est erroné de prétendre que la politique extérieure turque subit l'influence de l'islam, même si ce débat a été relancé au cours de la période durant laquelle Necmettin Erbakan fut le Premier ministre islamiste de la Turquie (été 1996 – été 1997). Certes ses premiers voyages ont eu lieu vers des pays de l'orient musulman, mais l'intérêt turc porté aux Etats de l'aire arabo-islamique n'est pas nouveau. De plus il n'existe pas systématiquement de communauté d'intérêts entre les pays musulmans. L'Iran, par exemple, ne souhaite pas voir émerger un pôle islamiste sunnite, qui plus est turc, qui réussirait mieux que lui sur le plan économique.

La politique étrangère de la Turquie semble donc fidèle à la doctrine kémaliste, ce qui en ferait plus un facteur de stabilité que d'instabilité. Sa participation aux opérations de maintien de la paix, à l'Opération "Restore Hope" en Somalie, à la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine, montre que la Turquie n'entend pas contribuer à la paix uniquement dans sa sphère régionale mais aussi dans le monde, même si ces interventions répondent parfois aux souhaits des occidentaux et des Etats-Unis en particulier.

1.2 La main mise des Etats-Unis

La politique étrangère turque est orientée entre autre vers l'Ouest et en particulier vers les Etats-Unis dont elle subit les pressions. Cela correspond à un besoin turc mais aussi américain.

1.21 Un besoin pour la Turquie

Depuis la seconde guerre mondiale, la Turquie est irrémédiablement tournée par intérêt vers l'Occident, et en particulier vers les Etats-Unis. L'appartenance de la Turquie au camp occidental date véritablement de cette époque. Pendant la Seconde guerre mondiale, les choix de la Turquie restent marqués par la peur de l'URSS. Condamnant sa neutralité lors de la Seconde Guerre Mondiale et souhaitant une "orientation plus amicale" de la politique extérieure turque, l'URSS dénonce en 1945 le Traité de Neutralité et d'Amitié signé avec Ankara en 1935 et refuse de renouveler un accord dans les mêmes termes, si la Turquie ne rétrocède pas la région de Kars et d'Ardahan et si elle ne révisé pas sa position sur le statut des détroits. Devant la menace soviétique remettant en cause son intégrité territoriale et son indépendance politique, la Turquie bascule dans le camp occidental. Après avoir passé un traité d'amitié avec l'Allemagne, Ankara ne rentre en guerre contre elle qu'en février 1945. La Guerre froide oblige la Turquie à choisir son camp et elle devient membre de l'OTAN en 1952. Elle opère un rapprochement avec les Etats-Unis et manifeste une solidarité sans faille avec l'Occident, obtenant ainsi ce dont elle a besoin, comme, par exemple, dans le cadre de la Doctrine Truman et du Plan Marshall une aide économique et militaire.

Cette volonté de rapprochement rend la Turquie dépendante des Etats-Unis. Son engagement pro-occidental se répercute donc sur sa politique. En 1955, la Turquie adhère au Pacte de Bagdad en signant le Traité politico-militaire avec le Pakistan, l'Iran, l'Irak, la Grande Bretagne et les Etats-Unis dans le cadre de la Doctrine Eisenhower. Son adhésion à l'OTAN est conditionnée par son engagement dans la guerre de Corée aux côtés des occidentaux, avec l'envoi d'un contingent. Lors de la Guerre du Golfe, Ankara, tout en refusant de prendre part à la coalition militaire onusienne, est contrainte d'autoriser l'utilisation de ses bases aériennes aux forces aériennes de la coalition et des Etats-Unis en particulier.

1.22 Un besoin pour les Etats-Unis

Car cela correspond aussi à un besoin pour les Etats-Unis. La situation géographique de la Turquie en fait un pilier de la politique américaine de « containment » et se révèle être une rente de situation politique et économique. La Turquie joue un rôle clé pour l'Occident dans le monde musulman. A son apogée, l'empire ottoman a connu une extension considérable de son territoire et de ceux de ses vassaux. Les lieux saints de l'Islam ont été sous l'autorité du sultan de 1538 à 1918. Aujourd'hui, la Turquie est une porte vers l'Islam, vers les trois Etats musulmans les plus peuplés d'Asie mais éloignés d'elle (Indonésie, Pakistan, Bangladesh), vers les grandes puissances démographiques musulmanes du Moyen-Orient, (l'Égypte et l'Iran). La volonté d'endiguement de l'ancienne Union soviétique et de leadership sur le Moyen-Orient pousse les Etats-Unis à tenter d'influencer la politique extérieure turque. Dans la bataille pour attirer sur son sol les conduits d'exportation d'hydrocarbures d'Azerbaïdjan, du Turkménistan ou du Kazakhstan, la Turquie doit se plier aux combinaisons des acteurs notamment américains.

Ces derniers comptent aussi beaucoup sur le rôle que la Turquie paraît capable de jouer en faveur de la stabilité du Proche-Orient, du Caucase, de l'Asie centrale et des Balkans. Mais, pour tenir ce rôle, il ne faut pas que son attention et ses forces soient détournées par une crise déclarée, soit contre un adversaire intérieur, soit contre un de ses voisins. Or, à l'heure actuelle, la Turquie se trouve toujours confrontée au séparatisme kurde et des différends demeurent avec plusieurs des États qui l'entourent. Sa situation au centre d'un triangle instable formé par le Proche-Orient, le Caucase et les Balkans illustre bien son exposition aux crises et ainsi son rôle géostratégique clé.

La main mise des Etats-Unis contribue donc à limiter les velléités turques en matière de politique étrangère, rendant difficile toute tentative turque de recomposition de l'ordre régional.

1.3 Limitation imposée par l'Union européenne

Aux limitations imposées par l'engagement de la Turquie aux côtés des Etats-Unis, s'ajoutent celles, plus récentes, de l'Union européenne. Elles s'expliquent par la volonté d'intégration turque au sein de l'Europe, qui permet à cette dernière de peser sur la définition de la politique extérieure turque.

1.31 La volonté d'intégration turque au sein de l'Europe.

En 1959, la Turquie formule une première demande d'association à la CEE. En 1962, la Turquie tire les enseignements de la crise de Cuba qui signifiait que les Etats-Unis pouvaient sacrifier ou relativiser la sécurité d'un de leur alliés (retrait des fusées Jupiter du sol turc). En réponse à la lettre du Président Johnson en 1964, avertissant la Turquie qu'en cas d'une intervention militaire à Chypre, les USA et leurs alliés n'interviendraient pas lors d'éventuelles représailles soviétiques, la Turquie est contrainte de revoir sa politique étrangère¹. Elle s'approche davantage de l'Europe et signe en 1963 l'accord d'Association. Depuis 1987, la Turquie présente sa candidature en vue de son adhésion à la CEE. Les deux tiers des exportations turques vont à l'Union européenne et la moitié de ses importations en proviennent. Devant cette candidature le Conseil européen, dans son communiqué final du 13 décembre 1997, a confirmé « l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne », mais en la soumettant à des conditions qui ne pourront être remplies avant longtemps. De plus, les relations germano-turques se sont dégradées. Et alors qu'Ankara semblait pouvoir compter sur le soutien de Paris, qui chercherait à renouer avec sa grande politique vers le Sud, pour contrebalancer l'extension de l'influence allemande vers l'est, la reconnaissance du génocide arménien est venu geler les relations bilatérales entre ces deux pays. En position de demandeuse, la Turquie a néanmoins les mains en partie liées.

¹ Hasan Basri Elmas « Une relation ambiguë », collection Points Cardinaux

1.32 Les influences européennes sur la politique extérieure turque.

Ces conditions d'adhésion illustrent bien l'influence que l'Europe peut avoir sur la politique étrangère de la Turquie. L'existence d'une norme démocratique internationale de gouvernement met la Turquie autoritaire en porte à faux, notamment pour ce qui est des droits de l'homme. Les pressions européennes sont importantes pour qu'elle adopte le modèle de référence occidental qui tend à devenir universel. Ainsi en décembre 1989, la Commission européenne, embarrassée, propose contre une adhésion totale, la réalisation de l'union douanière et reporte l'examen d'adhésion à une date ultérieure. En manifestant tant de réticences, l'Europe n'est-elle pas ainsi en partie responsable de la réorientation de la politique extérieure turque vers le Proche et Moyen-Orient ? N'est-ce pas dans ce sens qu'il faut comprendre les déclarations du ministre des affaires étrangères turc, Ismaël Cem, quand il explique avec insistance que la Turquie ne se considère pas comme un pays périphérique de l'Europe et qu'il s'agit avant tout de renforcer sa position et son influence vers l'est.

Néanmoins les influences cumulées du kémalisme, des Etats-Unis et de l'Europe limitent en partie les volontés turques en matière de politique extérieure.

Toutefois la Turquie connaît depuis une quinzaine d'années une situation intérieure et régionale difficile qui l'incite parfois à s'affranchir de ces trois facteurs.

II : LE POIDS DE LA SITUATION INTERIEURE

Une situation intérieure difficile détermine de plus en plus la politique extérieure de la Turquie. C'est un pays dont la situation géopolitique apparaît déterminante, qui doit faire face au difficile problème kurde et dans lequel le poids institutionnel des militaires et des questions économiques est capital.

2.1 Le poids de la géopolitique

Toute approche de la politique extérieure turque fait immédiatement ressortir l'importance du facteur géopolitique. Il n'est pas exagéré de considérer que les objectifs et les problèmes de sa politique se rapportent à sa situation géographique. La Turquie est à bien des égards dans une position particulière. Jeune Etat confronté à des faiblesses internes, elle a surtout du faire face à un isolement qui l'a incité à se tourner vers l'Orient.

2.11 Un état nation récent et affaibli

La Turquie actuelle est un état récent. Le nom de Turquie apparaît certes pour la première fois en 1190 dans une chronique des Croisades, mais l'État turc est né le 29 octobre 1923. Conséquence de sa défaite aux côtés des puissances centrales (traité de Sèvres), la Turquie est réduite à Constantinople et à une partie de l'Anatolie. Après la guerre contre la Grèce, Mustapha Kemal récupère tous les territoires anatoliens, l'Arménie et une partie du Kurdistan (traité de Lausanne, 1923). La Turquie retrouve sa souveraineté sur les détroits du Bosphore et des Dardanelles par la Convention de Montreux de 1936. Mustapha Kemal, proclamé Atatürk (« père des Turcs ») après l'abolition du califat (le calife est le successeur du Prophète) en 1924, crée une république homogène, centralisée et laïque (Constitution de 1928). Les caractères arabes sont remplacés par l'alphabet latin et le calendrier de l'hégire par le calendrier grégorien. Les femmes obtiennent le droit de vote en 1936. Mustapha Kemal décède le 10 novembre 1938, laissant en héritage une Turquie transformée.

Mais l'équation originelle de l'Etat turc s'essouffle et d'autres problèmes affaiblissent le pays. Certains fondements de son histoire officielle étaient erronés. Ainsi, Mustapha Kemal avait affirmé que les peuples les plus anciens d'Anatolie, notamment les Hittites (envahisseurs d'origine indo-européenne), étaient d'origine turque. Il semble que Mustapha Kemal ait voulu couper la Turquie du monde arabe, accusé d'avoir pactisé avec les occidentaux contre l'empire ottoman pendant la guerre (les régions arabes du croissant fertile devinrent des « mandats » de la Société des Nations, partagés entre le Royaume-Uni et la France, suite à l'accord secret Sykes-Picot de 1916). De plus, les islamistes gagnent du terrain. Les islamistes ont recueilli 27 % des suffrages exprimés lors des élections municipales de 1994. Le chef du Refah, « parti de la Prospérité », Necmettin Erbakan, a été Premier ministre de juin 1996 à juin 1997. Le Refah a été dissout en janvier 1998 par la Cour constitutionnelle. Cependant, le parti islamiste n'exprime pas, comme dans d'autres pays musulmans, une réaction contre une modernisation trop rapide, mais se nourrit avant tout de l'urbanisation intensive. Istanbul est ainsi passée de 2 à 12 millions d'habitants en trente ans, en grande partie grâce à l'émigration anatolienne. Le nouveau Fazilet Partisi (FP), ou « parti de la vertu », s'apparente à un parti « attrape-tout » dans les grandes villes de l'Ouest et à un parti plus provincial et conservateur dans le centre et l'Est anatolien. Il faut souligner l'hétérogénéité de l'islam turc. De plus, la Turquie est agitée de violences internes. Après le génocide arménien de 1915, il y eut l'expulsion vers la Grèce de 1,2 millions de Grecs d'Anatolie, puis des problèmes graves avec les Kurdes. Ces faits et leurs qualifications sont l'objet de contentieux, affaiblissent la Turquie et contribuent à l'isoler sur la scène internationale.

2.12 Un pays musulman isolé et donc tourné vers l'orient

La Turquie est un des seuls états laïcs musulmans et s'est de plus, depuis 1958 et la Conférence de Bandoeng, brouillée avec le bloc Afro-asiatique, le monde arabe et les Pays Non-Alignés. En devenant un allié militaire de l'Occident (durant la Crise du canal de Suez, elle soutient l'attitude américaine) et en se présentant comme un rempart contre l'islamisme, la Turquie a été mise à l'écart par les pays arabes de la région. Parfois, elle l'est même par son principal allié. Lors de son intervention à Chypre, les Etats-Unis décrètent un embargo sur les livraisons d'armes.

Les évènements depuis le début des années 1990 ont renforcé ce sentiment d'isolement.

La chute du mur de Berlin fait comprendre à la Turquie que cet acte risque, par contrecoup, de lui faire perdre l'atout remarquable que lui confère sa position géographique. L'histoire a en effet prouvé à la Turquie que l'importance de sa position est en réalité assurée dans les périodes de tension entre la Russie et les puissances occidentales et qu'en revanche elle a souvent fait les frais d'une entente entre ces deux parties.

Le refus temporaire de la CEE d'admettre la Turquie en son sein, en décembre 1989, aggrave encore l'inquiétude. Outre les motifs avoués (retards économiques), ou non avoués (différences culturelles), le veto grec a son importance, car il est lié à la question chypriote dont tout laisse supposer qu'elle va resurgir. C'est d'ailleurs ce qui se produit au sommet européen de Dublin du 27 juin 1990, au cours duquel les Douze mentionnent explicitement cette question comme un obstacle à l'adhésion de la Turquie à la CEE.

Le refroidissement des relations avec les Etats-Unis est par ailleurs manifeste ; plusieurs indices le montrent : déclarations de George Bush à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du décret des déportations arméniennes, considérées comme inamicales ; proposition du Congrès de réduire l'aide militaire à la Turquie de 150 millions de dollars ; relative détérioration enfin des relations avec l'Iraq et la Syrie à propos du débit de l'Euphrate et du refus de Bagdad de renouveler l'autorisation du droit de « poursuite à chaud » des rebelles kurdes de Turquie sur son territoire.

Ainsi, de quelque côté qu'on prenne les questions, les responsables turcs se voient réduits à un isolement inquiétant. C'est en cela que le tournant vers le Proche et Moyen-Orient est imposé par la géopolitique. Cet isolement contraint la Turquie à agir seule et l'incite à promouvoir une politique extérieure, certes multidirectionnelle, mais d'avantage tournée vers l'Est. Cela l'incite à étendre son influence régionale et à contrer la pression internationale par le recours à la censure et à des discours de légitimation recevables en Occident. La lutte contre les Kurdes est ainsi présentée comme une lutte contre le terrorisme.

Ces sentiments de faiblesse et d'isolement peuvent donc, au travers des conséquences qu'ils ont sur la politique étrangère turque, constituer un facteur de déséquilibre régional, au même titre que le problème kurde.

2.2 Le problème kurde

Fondé en 1978, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) s'est fixé comme objectif l'indépendance des provinces du sud-est de la Turquie à majorité kurde. Ce but est difficilement acceptable par les dirigeants, car il constitue une menace pour l'intégrité du territoire de la Turquie et l'unité de la République. Ainsi, depuis les années 1980, jamais la politique extérieure de la Turquie n'a été déterminée à un degré si élevé par sa politique intérieure. Le problème kurde rend la Turquie vulnérable et entraîne des relations conflictuelles avec ses voisins.

2.21 Une vulnérabilité interne

Pour la Turquie, le problème kurde est source de désunion et d'insécurité. Le Kurdistan a été successivement occupé par les Arabes, les Mongols, les Perses, puis, à partir du XVIème siècle, par les Ottomans. Mais le passage, à partir du XIXème siècle, à une politique de centralisation ottomane et les conséquences de la première guerre mondiale vont provoquer les ruptures et les révoltes du peuple kurde. En 1918, l'empire est démantelé. Mustafa Kemal tente de former un Etat turc, et pour cela, demande l'appui des leaders kurdes en leur promettant l'indépendance. Dès la victoire acquise, c'est à dire dès la Turquie formée, cette promesse est abandonnée. Les chefs kurdes sont tout simplement trahis.

Les Kurdes ne sont ni des Arabes, ni des Turcs. Ils parlent une langue, proche du persan. Un habitant de la Turquie sur cinq est kurde et près de 30% de la superficie du territoire de la Turquie est kurde. Cependant, la Turquie ne leur a même pas accordé le statut de minorité. De plus, des critiques s'élèvent contre les opérations militaires qui coûteraient 8 milliards de dollars par an à l'Etat. L'armée turque pratique une vraie politique de déplacements forcés. Quelques 4 millions de Kurdes ont fui leur région depuis 1990, par peur ou pour des raisons de pauvreté, et ont ainsi grossi les banlieues

des villes turques. Une loi de 1924 interdit l'enseignement et l'usage de la langue kurde. Les Kurdes sont désignés comme les "Turcs des montagnes" : leur identité est niée. Révoltes kurdes et répressions militaires turques se succèdent et ce depuis maintenant 70 ans.

En 1979, la revendication d'autonomie prend une forme armée. À cette époque, l'armée et la diplomatie turques mettent le chef du PKK, Abdullah Ocalan, en position de faiblesse. La première démantèle les infrastructures du parti dans le Nord de l'Irak, la seconde obtient le retrait de l'aide syrienne. C'est ainsi qu'Abdullah Ocalan, en mars 1993, décide la suspension provisoire de la lutte armée et annonce son intention de choisir la voie politique pour faire aboutir la cause kurde. Il signe avec Kemal Buchay, chef du Parti social kurde, un projet pour unir et rendre légales les organisations kurdes de Turquie.

Le gouvernement turc n'a pas réagi aux propositions du chef du PKK et les forces de l'ordre n'ont jamais cessé leurs opérations contre les militants armés. Rien n'est donc réglé ; mais la solution au séparatisme kurde ne peut être uniquement militaire. D'une part, le PKK conserve la possibilité de refaire ses forces grâce au réservoir d'hommes que constituent les 6 millions de Kurdes du Sud-Est et grâce aux moyens que lui procure son organisation fortement implantée en Europe de l'Ouest. D'autre part, la région du Sud-Est, qui est très en retard sur le reste de la Turquie, a besoin de mesures politiques, économiques, sociales et culturelles, qui répondent aux aspirations de la population. Pour les faire appliquer, le gouvernement turc et la hiérarchie militaire seront obligés, bon gré mal gré, de s'entendre avec les représentants de la minorité kurde. À cet égard, le programme de gouvernement, que M. Suleyman Demirel avait présenté lors de sa nomination au poste de Premier ministre (novembre 1992), prenait bien en compte la nécessité d'une solution globale au séparatisme kurde.

2.22 Des relations conflictuelles avec ses principaux voisins.

L'histoire et l'espace de peuplement kurde est en partie à l'origine de ces relations. L'espace du peuplement kurde se situe à cheval entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Iran, l'Irak, la Syrie et la Turquie. La superficie de cet espace est de 530.000 km². A partir des années 20, les gouvernements anglais et français, qui ont chacun un "mandat" de la SDN sur le Moyen-Orient, vont tracer de nouvelles frontières. D'autant plus que les

Britanniques ont découvert des nappes de pétrole au Kurdistan, en particulier autour de Mossoul et de Kirkouk. La Grande Bretagne parvient, dans les nouveaux découpages territoriaux, à inclure le Kurdistan dans son mandat sur l'Irak, et n'a plus, dès lors, la moindre intention d'accorder l'autonomie aux Kurdes. La zone de peuplement kurde va donc se trouver divisée entre 5 nouveaux états : turc, soviétique, iranien, irakien, syrien. Les nouvelles lignes de frontières vont sectionner les espaces de transhumances des troupeaux. Commence alors la question kurde pour la Turquie et ses voisins.

Déterminée à mettre fin initialement à ce problème par la voie militaire, la Turquie s'engage dans une politique répressive contre les Kurdes. A cette action sur le plan intérieur correspond sur le plan extérieur une série de mesures visant à répondre au soutien apporté aux Kurdes par l'Irak, l'Iran, la Grèce, la Russie et surtout la Syrie.

Pour les membres du gouvernement turc, le PKK est une des organisations terroristes, comptant 3 000 à 4 000 militants. Mais il a perdu la sympathie des Kurdes de Turquie et sa force dans le pays. Sans le soutien actif de pays voisins, il ne pourrait pas continuer ses activités. Le premier voisin visé est la Syrie. C'est dans le courant de l'année 1995 que les responsables turcs décident de faire du soutien de Damas au PKK le critère des relations bilatérales. Au début de l'année 1996, Ankara suspend tous ses contacts officiels avec Damas après avoir demandé à celui-ci, officiellement, l'extradition de M. Abdullah Ocalan, chef du PKK. Au printemps 1996, plusieurs attentats visent en Syrie des bureaux suspectés d'abriter le PKK. Le 31 décembre 1996, une bombe explose dans un bus qui assure la liaison Damas-Alep, faisant 8 morts. Le régime baasiste y voit la main des services secrets turcs. Bien que la tension soit en partie retombée, les relations entre les deux capitales restent pour le moins ambiguës.

La lutte contre les Kurdes, présentés comme l'ennemi intérieur, a profondément pesé sur la politique étrangère turque et contribué à l'instabilité régionale. Elle a aussi sans doute permis aux militaires d'être très présents dans la vie politique du pays.

2.3 Le poids des militaires

Dans l'histoire politique de la Turquie, l'influence qu'ont pu avoir les militaires est une constante, qui a profondément pesé sur la définition et la conduite de la politique extérieure de ce pays.

2.31 Un poids historique

La politique extérieure turque est dépendante du système politique. Or la Turquie est un pays dans lequel l'institution militaire joue un rôle politique dominant. Les militaires ont, depuis longtemps, la haute main sur la politique étrangère et de sécurité d'un pays où le chef d'état-major a la préséance sur le ministre de la défense.

L'étonnement ne serait de mise que pour ceux qui ignorent la place privilégiée qu'ont toujours occupée les forces armées dans le paysage politique, sous la République comme à l'ère de l'empire ottoman. Ainsi le général Kemal Atatürk s'appuya-t-il sur une partie des forces armées, à la fin de la première guerre mondiale, pour chasser les occupants et fonder une république. Sur les dix présidents qui se sont succédés à la tête de celle-ci, six furent des militaires de haut rang. Depuis la prise du pouvoir par de jeunes officiers « radicaux », en mai 1960, la Turquie a connu une succession de complots militaires, de coups d'Etat, dont le dernier en date, en février 1997, fut qualifié de « virtuel » : vingt « recommandations » de l'état-major général suffirent pour liquider le gouvernement de coalition présidé par l'islamiste Necmetin Erbakan. Le « premier coup d'état postmoderne de l'histoire », dit-on ironiquement à Ankara, où s'est ouvert, en novembre 1997, sur la demande de l'état-major, le procès d'interdiction du Refah².

La Constitution de 1982 actuellement en vigueur, confectionnée par les généraux qui s'étaient emparés du pouvoir deux ans auparavant, institutionnalise le pouvoir politique des forces armées. Le Conseil national de sécurité, surnommé parfois « gouvernement de l'ombre », qui réunit une fois par mois militaires et dirigeants civils, est habilité à présenter au gouvernement des « avis » (dans la pratique, des ordres sans appel) sur des questions relevant de la « sécurité nationale ». Celle-ci, précisait une récente circulaire de l'état-major général, « couvre virtuellement toutes les affaires d'intérêt public », tant en politique étrangère qu'en politique intérieure. La Constitution accorde

² Le Monde diplomatique, n° 2796, février mars 1998

en outre aux forces armées une autonomie qu'aucun Etat démocratique n'aurait admise. Le chef de l'état-major général « coiffe » son ministre de la défense ainsi que tous les autres membres du gouvernement : il se situe dans l'ordre protocolaire après le Premier ministre, dont l'autorité est d'ailleurs moindre que la sienne dans les domaines les plus sensibles. Il lui revient, entre autres, de déterminer la politique de défense. Le pouvoir politique des « pachas » serait moins enraciné s'il ne s'appuyait pas également sur des moyens économique-financiers considérables. L'armée possède un holding tentaculaire, l'OYAK, composé d'une trentaine de grandes entreprises de production, de distribution, d'exportation dans des secteurs aussi variés que l'automobile, les cimenteries, l'agroalimentaire, les pesticides, le pétrole, le tourisme.

2.32 Un poids qui n'est pas sans conséquence sur la politique étrangère

Ce poids peut s'illustrer et s'analyser au travers de trois problèmes d'envergure, qui se sont opportunément substitués à ceux qui, naguère, avaient donné un rôle de premier plan aux forces armées. Aux hantises que suscitaient l'Union soviétique et le communisme, durant la guerre froide, ont succédé les peurs du « séparatisme kurde », du « fondamentalisme islamique », et de l'isolement, les uns et les autres confirmant la légitimité et la popularité des « pachas », défenseurs attirés de la laïcité et de l'intégrité territoriale de la République.

Les combattants du PKK donnèrent, il est vrai, consistance aux thèses officielles, en ayant recours aux armes pour obtenir l'instauration d'un Etat indépendant kurde dans les provinces du sud-est de la Turquie et en se réclamant encore du marxisme-léninisme. Mais l'abandon par l'organisation de M. Abdullah Öcalan de ses prétentions maximalistes, ses offres répétées depuis quelques années de négocier un statut fédéral ou d'autonomie, voire seulement une démocratisation qui reconnaîtrait aux Kurdes des droits élémentaires, furent ignorés ou présentés comme étant autant de ruses, pour justifier une attitude intransigeante à l'égard du PKK et, entre autres, du voisin syrien.

Le conflit avec le PKK n'est pas sans rapport avec celui qui oppose l'armée aux islamistes. Parallèlement à la lutte déclenchée par les putschistes de 1980 contre l'extrême gauche, à laquelle appartenait l'organisation kurde, des gages étaient donnés à la mouvance islamique, perçue comme un rempart contre le « communisme ». L'enseignement de la religion a été dès lors rendu obligatoire dans les écoles publiques,

primaires et secondaires, tandis qu'était légalisé le parti islamisant Refah, celui-là même qui devint l'ennemi à abattre dès ses premières victoires électorales en 1994-1995.

Ce sont ainsi les généraux turcs qui sont à l'origine en 1995 d'une alliance militaire avec l'Etat d'Israël³. Craignant de voir le pays marginalisé par les Etats-Unis suite à la disparition de la menace soviétique, l'état-major chercha un nouveau rôle pour la Turquie, dans le cadre de la stratégie occidentale. C'est au Proche-Orient et dans le Golfe, région décisive pour les Etats-Unis, que l'armée trouve tout naturellement l'occasion de faire valoir son importance. *“ En désignant le fondamentalisme musulman comme un ennemi de l'intérieur, elle s'inscrit dans la stratégie anti-iranienne, souligne un journaliste turc. En s'alliant à Israël, elle s'assure un appui de poids auprès des Etats-Unis et de son Congrès. ”*⁴ Le lobby pro-israélien au Congrès américain se fait désormais le porte-parole d'Ankara, y compris pour d'importantes questions d'ordre économique.

2.4 Le poids de l'économie

Nombre de stratèges occidentaux considèrent que pour la Turquie la seule chance de relancer son économie de manière significative est de se tourner vers les marchés moyen-orientaux. Ce pays aurait pour ambition de devenir l'atelier et le jardin du Proche et Moyen-Orient. Il en a en effet besoin pour ses exportations et ses importations.

2.41 La relance des exportations

La Turquie est surtout préoccupée, à la différence de l'Empire ottoman, par la recherche de nouveaux débouchés économiques et la valorisation des ressources nationales. Objectifs ambitieux, sans cesse contrariés, mais dont de nombreux responsables turcs semblent croire qu'ils sont désormais réalisables. Il s'agit donc de prendre les initiatives favorisant au maximum les formes de coopération régionale afin de développer une interdépendance économique avec les zones géographiques

³ Le Monde diplomatique, n° 2796, février mars 1998.

⁴ Ibid.

limitrophes. C'est dans ce contexte que de nombreux projets fleurissent ou sont réactivés.

En direction du Moyen-Orient, la Turquie a relancé le projet de l'aqueduc de la paix à partir des deux rivières jumelles Seyhan et Ceyhan qui irriguent la région d'Adana. Le président Özal a même eu l'idée d'organiser une conférence de l'eau à Istanbul, réunissant tous les pays susceptibles d'être concernés par la construction des deux canalisations envisagées. De plus, si l'un des atouts de la Turquie réside dans son remarquable dynamisme économique (croissance moyenne de 5% par an entre 1983 et 1992), il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de faiblesses structurelles ne manquent pas d'inquiéter : inflation (106% en 1994), accroissement de la dette publique (51,8% du PIB en 1994), dette extérieure (supérieure à 65 milliards de dollars en 1994), deux dévaluations en 1994 (41,6% par rapport au dollar). Ces éléments avivent de fortes tensions sociales qui en retour entravent le déploiement de la politique extérieure. Les raisons économiques pèsent dans la définition de cette politique.

2.42 Un besoin vital de certaines importations

C'est à la lumière du même type de problématique que nous pouvons aborder le dossier énergétique, d'une importance également essentielle pour la Turquie au vu de la quasi inexistence de ressources en hydrocarbures dans le sous-sol national.

En témoigne la signature d'un contrat énergétique à Téhéran en août 1996 par le Premier ministre turc Necmettin Erbakan. Par ce contrat, l'Iran devient le deuxième fournisseur de gaz après la Russie. D'un montant de 20 milliards de dollars et d'une durée de vingt-deux ans, l'accord prévoit la livraison de 4 milliards de mètres cubes de gaz par an à partir de 1999, volume qui sera porté à 10 milliards de mètres cubes annuels au cours des dernières années du contrat. Ce dernier prévoit de plus la construction d'un gazoduc qui reliera Tabriz à la frontière turque. Enfin l'Iran a aussi accepté de porter de 80 000 à 100 000 barils par jour ses livraisons de pétrole à la Turquie.

Ainsi la situation géopolitique de la Turquie, l'importance des acteurs militaires, des facteurs kurdes et économiques ont contribué à réorienter la politique étrangère de ce pays vers le Proche et Moyen-Orient. Ils ont aussi eu pour conséquence de la durcir.

III : UNE POLITIQUE DE MOINS EN MOINS NEUTRE

Face à cet environnement instable la politique étrangère de la Turquie est de moins en moins neutre. Utilisation de la force, guerre de l'eau, nouvelle alliance avec Israël, tels sont les trois axes de sa politique extérieure actuelle au Proche et Moyen-Orient.

3.1 Une politique étrangère musclée

Depuis le début des années 1990, la politique extérieure turque dans cette région est de plus en plus fondée sur l'utilisation de la force, laissant entrevoir un nouvel activisme stratégique turc.

3.11 L'utilisation de la force

Avec, entre autres, la renaissance du monde turc, comme le soulignait le Président de la République turque, Süleyman Démirel, le Moyen-Orient est devenu une région où la Turquie ne peut pas dire "arrive ce qui pourra".

La Turquie estime devoir jouer un rôle essentiel dans la stabilité et la sécurité régionale. Mais les relations de la Turquie avec les pays environnants sont ambiguës et recèlent à la fois des éléments de discorde et des facteurs d'entente. Il s'agit d'un défi que les autorités d'Ankara s'efforcent de relever, d'une part par la constitution d'un outil militaire crédible et susceptible de dissuader tout fauteur de trouble, et d'autre part par une politique régionale cherchant à neutraliser les facteurs de crise au besoin par la menace ou par la force. Faisant « d'une pierre deux coups », Ankara cherche à se tailler une posture qui pourrait faire d'elle à la fois une puissance garante de l'équilibre régional et, le cas échéant, un arbitre.

Plusieurs faits significatifs survenus dans les dernières années montrent à quel point les mutations de la stratégie turque sont évidentes et avancées dans cette région :

- l'accord turco-israélien de février 1996 ;

- les interventions régulières de l'armée turque dans le Nord de l'Irak (et la création d'une zone de sécurité dans ce pays) ainsi que la contribution importante d'Ankara à la guerre anglo-américaine contre l'Irak (la base d'Inçirlik mise à la disposition de Washington et de Londres) ;
- les menaces turques contre la Syrie à l'automne 1998 qui ont abouti à l'expulsion du chef du PKK de Damas et son « arrestation », en février 1999, au Kenya, avec l'aide active des Etats-Unis ;
- les menaces proférées au cours de l'été 1999 contre l'Iran, accusé par la Turquie de soutenir le PKK ;
- les rapports de plus en plus étroits avec le royaume Hachémite de Jordanie ;
- la réconciliation inter kurde de Washington (17 septembre 1998) ;
- la déclaration tripartite d'Ankara (10 novembre 1998).

Ces événements pourraient être le prélude à un activisme stratégique turc beaucoup plus large.

3.12 Un nouvel activisme stratégique turc

Les engagements militaro-diplomatiques turcs au Proche et Moyen-Orient montrent un nouveau cours dans le déploiement stratégique turc dans cet espace. L'analyse de la réconciliation inter kurde est à cet effet significative.

Le 17 septembre 1998, un accord inter kurde a été signé au département d'État à Washington en présence de Madame Albright, titulaire à l'époque de ce département. Cet accord a été le couronnement des efforts déployés depuis mai 1994, date de l'éclatement de la guerre civile inter kurde, par David Welsh, ancien responsable du Nord du Golfe au département d'État. Cet accord exprime le désir des deux principaux partis kurdes (le Parti démocratique du Kurdistan, PDK, et l'Union patriotique du Kurdistan, UPK) de mettre un terme à leurs affrontements fratricides et d'empêcher le retour des forces militaires de Bagdad aux zones se trouvant sous leur contrôle. Pour leur parti, en patronnant cet accord, les États-Unis s'engagent à protéger les Kurdes irakiens. Au lendemain de la signature de cet accord, la Turquie a élevé le statut de son représentant à Bagdad au rang d'ambassadeur, soulignant ainsi publiquement son mécontentement à l'égard de cette entente inter kurde patronnée par les États-Unis. Assez rapidement, pour satisfaire Ankara, les États-Unis ont signé la déclaration portant

le nom de cette ville, abandonnant, en fait, leurs engagements à l'égard des deux partis kurdes irakiens. Enfin, et malgré les réserves américaines à l'égard des menaces turques contre la Syrie, Ankara a persisté dans son entreprise et a fini par avoir la précieuse collaboration des Américains et des Israéliens dans la chasse déclenchée contre A. Oçalan.

Ainsi, deux constatations s'imposent. La Turquie élargit sa marge de manœuvre stratégique au Proche-Orient. La convergence globale des intérêts turco-américains n'enlève pas à la Turquie son pouvoir d'agir, y compris en marge de la stratégie américaine, quand ses intérêts vitaux sont en jeu.

La Turquie entend donc se poser comme la puissance régionale militaire et diplomatique majeure. Elle se sert pour cela très souvent de la force armée. Mais ce n'est pas là sa seule arme.

3.2 L'arme de l'eau

Elle se sert aussi de sa richesse hydraulique pour intervenir dans les affaires de l'ensemble du Proche et Moyen-Orient et pour s'imposer comme une force incontournable.

3.21 L'ingérence dans l'ensemble Proche et Moyen-oriental

Cette ingérence se manifeste à travers deux projets de développement hydraulique, le GAP (Great Anatolian Project⁵) et l'aqueduc de la paix. Depuis 1980 la Turquie aménage de nombreux barrages et ouvrages de dérivation, pour développer l'est de son territoire. Ces barrages réduisent les débits en aval, c'est à dire vers la Syrie et l'Irak. Or, la Syrie dépend de l'Euphrate pour plus de 60 % de ses besoins en hydroélectricité. Ankara non seulement ne respecte pas l'accord de débit minimal signé entre les deux pays, mais a mis en route le GAP, qui vise à réaménager le cours supérieur de l'Euphrate. L'arme de l'eau peut se révéler d'autant plus inquiétante que

⁵ Projet de la Grande Anatolie

l'achèvement du GAP, d'ici à 2010, entraînerait de graves conséquences. Le débit restant à disposition de la Syrie serait vraisemblablement réduit de 40 % et celui restant à l'Irak ne serait qu'un quart de ce qu'il est en ce moment⁶. A cela s'ajoute la détérioration de la qualité de l'eau due à l'utilisation massive de pesticides et d'engrais pour le développement agricole du sud-est anatolien.

L'aqueduc de la paix est aussi un projet fort ambitieux, puisque la construction de deux aqueducs, le premier, long de 2 200 kilomètres alimenterait la ville sainte de La Mecque après avoir successivement franchi la Syrie, la Cisjordanie et la Jordanie. Le second, long de 2 400 kilomètres atteindrait l'émirat de Sharjah après avoir traversé l'Iraq, le Koweït et la côte saoudienne du Golfe. Le coût total de l'opération fut estimé entre 15 et 20 milliards de dollars. Les responsables turcs n'ont cessé d'affirmer qu'outre ces avantages économiques, cet «aqueduc de la paix» aurait l'avantage de militer en faveur de rapports plus pacifiques entre les différents Etats de la région en les obligeant à travailler de concert.

Ces projets constituent un moyen de pression supplémentaire pour la Turquie.

3.22 Devenir grâce à l'eau une force incontournable

Le projet d'aqueduc de la paix est d'une extrême séduction mais, comme pour le cas du GAP, il donnerait un énorme pouvoir à la Turquie qui inquiète tous ses voisins du sud. Ankara souhaite ainsi pouvoir faire pression sur la Syrie, l'Iran et l'Irak afin de les obliger à cesser tout soutien aux séparatistes kurdes.

Depuis mars 1992, la Turquie a déployé des efforts diplomatiques soutenus pour que la Syrie et l'Iran retirent leur soutien au Parti des travailleurs du Kurdistan. Les ministres turcs des Affaires étrangères et de l'Intérieur semblent avoir réussi avec les Syriens, mais il n'est pas impossible que Damas reprenne un jour son aide au PKK, qui représente son seul moyen de pression contre Ankara.

En revanche, ses efforts envers Téhéran paraissent infructueux. Une partie des dirigeants iraniens semble toujours accorder des facilités au PKK et, de plus, continue d'encourager l'expansion du fondamentalisme dans la société turque. Il faut dire que de leur côté, les Turcs n'ont pu satisfaire Téhéran qui demande le retour en Iran des moudjahidin du peuple.

⁶ Le Monde diplomatique, n° 2796, février mars 1998

Le PKK est aussi une cause de mésentente entre la Turquie et l'Irak. Le gouvernement turc reproche à Bagdad d'aider les séparatistes, tandis que les autorités irakiennes protestent contre les incursions de l'armée turque dans le Nord de leur pays. Cette querelle ne pourrait-elle pas un jour déboucher sur une crise ? Elle trouvera une solution le jour où la Turquie et l'Irak auront normalisé leurs relations (Ankara et Bagdad avaient signé en 1984 un accord autorisant les forces turques à poursuivre les rebelles du PKK à l'intérieur du territoire irakien).

Avec la Syrie, l'Iran et l'Irak, les questions de la répartition des eaux du Tigre et de l'Euphrate et des opposants politiques constituent les sujets d'inquiétude ou de contestation, qui sont autant de germes de crise entre la Turquie et ses voisins. Ces problèmes, juxtaposés aux récentes décisions turques d'exporter de l'eau à Israël, alimente l'instabilité au Proche-Orient et pourrait à terme constituer une source d'affrontements armés, au même titre que le récent rapprochement avec le nouvel allié israélien.

3.3 Axe israélo-turc

La constance avec laquelle Damas et Téhéran continuent d'accroître leur potentiel militaire en cherchant à se doter d'armes de destruction massive et des vecteurs nécessaires, représente, à plus ou moins long terme, un risque sérieux pour la Turquie. Pour l'heure, la défense turque ne possède aucun moyen capable de parer une menace balistique. En ce cas, les Turcs devraient compter sur l'appui de leurs alliés occidentaux ou rechercher de nouvelles alliances.

Une alliance, véritable axe stratégique répondant à des intérêts communs, a ainsi été conclue avec l'Etat d'Israël. Elle pourraient avoir des conséquences géostratégiques majeures.

3.31 Le nouvel axe géostratégique facilité par de puissants dénominateurs communs.

Depuis la signature des accords israélo-palestiniens d'Oslo en 1993, qui a libéré la Turquie de ses réticences envers l'Etat juif, Israël et la Turquie ont entamé un rapprochement spectaculaire ; de relations diplomatiques réduites à leur plus simple expression, on est passé à une authentique entente stratégique et à une coopération militaire de tout premier ordre. Si Tel-Aviv et Ankara ne sont toujours liés, officiellement, par aucun pacte ni traité formel (un état de fait qui perdurera probablement), il demeure que lorsque deux États pratiquent des rencontres rapprochées entre chefs d'état-major, des manœuvres navales et aériennes conjointes, cette carence diplomatique devient toute relative. Déjà en 1948 la Turquie fut le premier pays musulman à reconnaître l'Etat d'Israël. Deux textes, ont été signés en 1996. Ils prévoient notamment la possibilité pour l'aviation israélienne de s'entraîner au-dessus du vaste espace anatolien. Les capacités ainsi acquises, notamment l'expérience de survol de régions montagneuses, pourraient servir pour d'éventuelles futures opérations. La coopération dans la lutte contre le terrorisme se voit renforcée. Ankara bénéficiera, pour le contrôle de ses frontières, de l'expérience de l'Etat juif acquise, en particulier, dans la " zone de sécurité " du Liban sud. D'autre part, le rapprochement avec Israël permet à l'armée turque (avec la bénédiction du Pentagone) d'acquérir des armes et des technologies que, pour des raisons tenant à la situation des droits de l'homme ou à son conflit avec la Grèce, elle ne peut espérer acquérir en Europe ou aux Etats-Unis.

Cette alliance a surtout été facilitée par le fait que ces deux pays ont un ennemi, la Syrie et un allié, les Etats-Unis, communs.

L'ennemi syrien : Devant le refus catégorique d'Ankara d'ouvrir des pourparlers sur un certain nombre de questions litigieuses (Alexandrette, barrage Atatürk...), Damas a choisi à la fin des années quatre-vingt de soutenir de plus en plus ouvertement le Parti des Travailleurs du Kurdistan. En conséquence, les incidents frontaliers se sont multipliés ces dernières années, et l'armée turque a dépêché à plusieurs reprises des troupes dans la région méridionale d'Urfa. En réponse à l'attitude pro kurde du voisin syrien, le pouvoir turc a vu dans sa coopération avec Israël, entre autres avantages, un

moyen de pression sur la Syrie, prise à revers au sud (Golan sous contrôle israélien) et occupée à « digérer » le Liban (des soldats syriens occupent le « pays du cèdre »).

Pour Israël, la Syrie a toujours pratiqué une politique de nuisance et incarné depuis l'indépendance l'ennemi le plus redoutable, le plus cruel aussi, comme en témoigne le sort réservé aux prisonniers israéliens au cours des guerres, la détermination sans commune mesure des soldats syriens durant les combats de 1948, de 1967 et surtout de 1973 (Golan).

L'allié américain : parmi les erreurs stratégiques de Staline, la plus grave fut sans doute d'avoir poussé la Turquie dans les bras de l'Amérique. En 1945-1946, Moscou choisit en effet l'intimidation pour inciter Ankara à lui céder un certain nombre de zones frontalières contestées dans le Caucase. Craignant une intervention militaire soviétique, la Turquie abandonne la neutralité officielle observée depuis les années trente à l'égard des puissances occidentales, se tourne dès lors vers les Etats-Unis et devient une pièce maîtresse du dispositif américain. Incluse dans l'OTAN, pierre angulaire du pacte de Bagdad, elle offre à l'armée américaine des atouts majeurs : contrôle des détroits, maintien sous surveillance du Caucase, base d'appui contre la Syrie et l'Irak.

Même si l'alliance des États-Unis avec Israël est moins formelle (aucun traité d'alliance militaire ne lie à ce jour Tel-Aviv et Washington), l'importance d'Israël sur l'échiquier américain est primordiale. Le lobby juif n'explique pas tout. La grande stabilité du régime israélien, l'attitude forcément obligée de Jérusalem à l'endroit du grand protecteur-donateur, l'extraordinaire puissance de frappe à proximité de Suez ; autant d'atouts stratégiques qui se maintiennent dans un environnement incertain.

3.32 Conséquences géostratégiques majeures : avantages et bouleversements

Négociée en 1995 par Monsieur Rabin, l'alliance militaire israélo-turque change les rapports de forces dans la région à l'avantage des deux pays et risque de conduire à une recomposition de l'ordre régional.

3.331 La modification des rapports de force

La coopération militaire active entre Tel-Aviv et Ankara a pour première incidence une amélioration aussi soudaine que considérable de la position géostratégique d'Israël

dans son rapport de force avec ses ennemis. Contrairement à ce que laissent à penser nombre d'images télédiffusées, ce ne sont pas les manœuvres navales israélo-turco-américaines qui incarnent ce bouleversement. La vraie révolution est dans les airs. Les accords de coopération ouvrent en effet aux appareils de combat israéliens, la quasi-intégralité de l'espace aérien turc. En premier lieu, cela signifie que Tsahal, avec son fer de lance qu'est l'aviation, menace l'ennemi syrien non plus sur deux mais sur trois fronts. En second lieu, et c'est là sans doute l'avantage décisif obtenu par Israël, la menace nucléaire iranienne est désormais contrôlée.

L'avantage pour la Turquie à coopérer avec Israël, au risque de sacrifier certains intérêts dans le monde arabe, semble de prime abord moins évident. Sur le plan technique, les matériels et équipements américains suffisent amplement à faire de l'armée turque une force offensive redoutable, sans doute supérieure à ses potentielles rivales syrienne, iranienne et irakienne post-guerre du Golfe. Il est vrai que les procédés et l'expérience antiguérillas et antiterroristes d'Israël offrent un plus à l'armée turque dans ces domaines. Mais le véritable intérêt se trouve ailleurs, hors des terrains d'entraînement et des champs de bataille. C'est à Washington, soit à plus de 10 000 kilomètres des combats **contre le PKK**, que se joue la partie. Dans sa lutte contre l'indépendantisme kurde, Ankara a autant besoin d'amis à la Chambre des représentants que de blindés dans le sud-est anatolien. Or, au Département d'Etat et surtout au Congrès, qui devient partenaire actif d'Israël, la Turquie gagne corrélativement le soutien non moins actif d'un puissant lobby juif. L'opinion publique, les grands médias et, naturellement, les élus au Sénat et à la Chambre sont des passages obligés pour une cause, même fort lointaine. En jouant la carte israélienne, Ankara s'assure que la cause indépendantiste kurde n'aura qu'un écho limité dans les sphères dirigeantes américaines.

Il en va de même pour la brûlante question de la responsabilité dans le **génocide arménien**. En 1995, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la tragédie, une série de manifestations politiques et culturelles devaient se tenir à New York et à Washington. Comme à l'accoutumée, la chancellerie turque déploya tous ses efforts pour minimiser l'événement, ou du moins pour rejeter la responsabilité sur l'ancien régime ottoman. Pressées de définir leur attitude au regard de la nouvelle entente israélo-turque, les organisations sionistes choisirent de conserver un profil bas et, bien que traditionnellement humanistes et sensibles aux thèmes des droits de l'homme,

s'abstiennent non seulement de parrainer mais aussi de soutenir toute initiative pro-arménienne irritante pour le pouvoir turc.

3.332 La recomposition de l'ordre régional.

Cette alliance risque de conduire à une recomposition de l'ordre régional. A l'ancienne rivalité qui opposait les alliés des Etats-Unis à ceux de l'Union soviétique se substituent d'autres lignes de fracture, qui, cette fois, mettent aux prises des alliés de Washington. Le front Syrie-Irak-Iran pourrait, demain, défier l'axe israélo-turc⁷. Et pour les Etats arabes alliés des Etats-Unis, l'heure du choix arrive.

- Le front Syrie – Irak - Iran

La constitution assez rapide et bien réelle d'un axe Jérusalem-Ankara ne pouvait laisser indifférentes les puissances du Moyen-Orient. Trois d'entre elles, la Syrie, l'Irak et l'Iran, se sont effectivement senties menacées de manière directe par l'entente turco-israélienne. Chacune des trois puissances renforce, tisse des liens diplomatiques avec les deux autres. Un axe Damas, Bagdad, Téhéran se crée. Cette triple entente répond très précisément à l'axe Israël -Turquie et défie dans le même temps son parrain.

C'est prioritairement la Syrie qui fonde des inquiétudes. Les litiges avec la Turquie sont nombreux. L'un d'eux, celui concernant l'eau, déjà évoqué, se pose également avec Israël qui contrôle le Golan. Véritable château d'eau irriguant la région de Damas, ce contrefort de l'Anti-Liban, aménagé, pourrait fournir à la Syrie plusieurs dizaines de millions de mètres cubes d'eau par an. Pour l'heure, ce sont les machines de captation et d'irrigation israéliennes qui opèrent sur le haut plateau basaltique. Le régime baasiste ne peut ni ne souhaite lutter seul. Il lui faut renforcer ses alliances, avec l'Iran et avec le régime frère ennemi irakien.

L'Irak d'après la défaite de 1991, étroitement surveillé, ne constitue certes pas un grand ennemi pour l'axe Tel-Aviv-Ankara, ni un puissant appui pour son vis-à-vis syrien. Néanmoins les chefs d'États syriens et irakiens se retrouvent à présent autour d'un faisceau d'intérêts au premier rang desquels se trouve la lutte contre Israël et la Turquie. L'Irak est l'unique État à n'avoir jamais signé d'armistice avec l'État juif. La Turquie reste une menace pour l'Irak. Durant l'hiver 1997, l'armée turque lançait une

⁷ Didier Billion « Le rôle géostratégique de la Turquie », Iris 1995

offensive terrestre dans le Nord de l'Irak. Officiellement, il s'agissait de réduire les bases et les foyers indépendantistes kurdes repliés en Irak. Cependant, Ankara pourrait caresser le projet de démembrer l'Irak, d'une part, afin d'y constituer un Etat kurde au nord et de résoudre ainsi le conflit en Anatolie, d'autre part, pour tenter de prendre le contrôle de Mossoul, région pétrolière revendiquée par la Turquie depuis 1923. Autrement dit, Saddam Hussein n'a d'autre choix que d'accepter l'amitié de toute puissance susceptible de freiner l'ardeur expansionniste turque au Kurdistan.

L'Iran a également intérêt à affaiblir les intérêts turcs. La manœuvre israélo-turque n'aurait pu en aucun cas laisser l'Iran indifférent. Ne serait-ce que pour la proximité nouvelle qu'elle offre aux avions de Tsahal. Mais, au-delà du théâtre moyen-oriental et de la hantise d'Israël, l'Iran affiche d'autres ambitions depuis la chute de l'URSS, plus au nord. En fait, une véritable rivalité turco-persane, croissante, s'est instaurée dans le Caucase et en Asie centrale, avec pour enjeu fondamental l'édification de sphères d'influence. Les républiques musulmanes ex-soviétiques, fort riches en ressources pétrolières pour certaines, sont particulièrement courtisées sur un mode ethnoculturel (populations en majorité turcophones, mais avec des minorités urbaines persanophones) ou plus spécifiquement religieux en faisant abstraction de la rivalité sunnite/chiite. Déjà allié à la Syrie depuis 1979 (contre Bagdad), Téhéran verrait donc d'un bon œil une remontée en puissance de l'Irak, dont les énergies militaristes seraient tournées, cette fois, vers le nord.

Les États arabes alliés de l'Amérique : l'heure du choix

Outre la constitution d'un front politique syro-irako-iranien, l'axe Ankara-Jérusalem, pourrait entraîner d'autres bouleversements géostratégiques. Pour certains Etats arabes moyen-orientaux, l'entente entre la Turquie et Israël ne représente pas une révolution en soi. En revanche, l'obligation de se positionner par rapport à cet axe nouveau et, surtout, le seuil d'exaspération contre cette entente anti-arabe sont nécessairement à prendre en compte. Car, finalement, pour l'ensemble des peuples et des régimes arabes du Moyen-Orient, le problème fondamental de l'axe Ankara-Tel-Aviv est qu'il s'agit de l'alliance entre les deux principales puissances militaires de la région. Or ces deux puissances ne sont pas arabes.

Le régime égyptien, allié privilégié des États-Unis est l'archétype du pouvoir fragilisé du fait de l'axe israélo-turc. Les groupes fondamentalistes égyptiens avaient dénoncé la paix israélo-égyptienne comme une capitulation face à l'ennemi sioniste et un abandon des « frères » palestiniens. À présent, sommé par Damas de rejoindre le « camp arabe » face à l'alliance Ankara-Tel-Aviv, le régime égyptien ne dispose plus de la marge de manœuvre que lui conférait, au début des années quatre-vingt-dix, sa position de conciliateur dans les processus de paix. Le nouveau schéma de confrontation dure qui se profile, contraindra Le Caire à choisir entre deux positions. La première consiste à conserver intacte l'alliance américaine (2,1 milliards de dollars par an) en ne s'impliquant pas davantage contre Israël. Le risque serait alors de s'exposer toujours davantage à la poussée islamiste à l'intérieur, de s'isoler de la Syrie et de la direction palestinienne à l'extérieur, pour finalement perdre définitivement le leadership du monde arabe. La seconde, celle d'un rapprochement significatif avec la Syrie, répondrait aux vœux d'une coalition d'intérêts allant des islamistes à l'extrême gauche en passant par les nationalistes pan arabes. Pour Le Caire, élever la voix contre Ankara ne présente pas une gageure. En revanche, rompre l'alliance américaine aurait des répercussions majeures. Ce serait se couper d'une précieuse aide financière, ne serait-ce que pour nourrir ses 67 millions d'habitants.

Enfin, le cas de l'Arabie Saoudite est plus préoccupant encore. Souveraine sur plus d'un tiers des réserves mondiales de pétrole, elle est dotée d'un régime népotique et tribal affaibli par des luttes intestines continues. En outre, ce géant économique et spirituel (pour l'islam) est en même temps un nain démographique et militaire. En cas de chute du régime proaméricain du roi Fahd au profit d'un leadership arabo-islamiste violemment anti-occidental, les répercussions sur la région seraient considérables.

Les conséquences géostratégiques de ce nouvel axe, sur l'ensemble du Proche et Moyen-Orient, sont immenses. Des rapports de force traditionnels se voient brutalement modifiés ou renforcés, un axe arabo-persique parallèle se constitue. Quoique puissent affirmer les Arabes et un certain nombre d'observateurs, pour qui la lune de miel israélo-turque serait éphémère et fragile, des intérêts objectifs primordiaux plaident pour le maintien et le renforcement de l'axe Tel-Aviv-Ankara. En revanche, il est vrai que des incertitudes nouvelles se créent à son contact, en particulier dans le monde arabe à la recherche de son unité.

CONCLUSION

Globalement la légitime politique étrangère turque au Proche et Moyen-Orient pourrait donc être un élément d'instabilité régionale. La confusion entre l'interne et l'externe, due à un isolement régional, à une question kurde qui menace de se transformer en conflit ethnique et à l'omniprésence des militaires dans la vie politique est un facteur d'instabilité. Il faut de plus y ajouter une politique étrangère hégémonique de plus en plus musclée, une conflictualité grandissante avec ses voisins et la recherche d'alliances qui attisent davantage les tensions.

En 1995, Richard Holbrooke, alors adjoint au secrétaire d'Etat américain, reconnaissait que la Turquie « est devenue le pays de tous les dangers »⁸. C'est en cela qu'elle peut être un élément déterminant dans les enjeux majeurs au Proche-Orient, le règlement du conflit israélo-arabe et la recomposition de l'ordre régional suite à la disparition de la menace soviétique.

Enfin, si nous constatons que le rôle de pont entre l'Occident et l'Orient tant désiré par les Anatoliens apparaît bien difficile à réaliser, il n'en demeure pas moins que le renforcement des liens avec les Etats du Proche et Moyen-Orient permet aux responsables turcs d'accroître leur poids dans les négociations avec les Etats européens. Si Turgut Ozal a bien été une des chevilles ouvrières du « tournant moyen-oriental », il est en même temps un de ceux qui se sont montrés les plus tenaces dans la volonté de maintenir des liens solides avec l'Europe occidentale et d'intégrer l'Union européenne. La candidature de la Turquie à la CEE en 1987 a été un pas logique dans le processus d'occidentalisation qu'elle poursuivait depuis longtemps, et une décision prioritaire. En fait, ni le gouvernement ni les principaux partis politiques et encore moins les hommes d'affaires n'ont à aucun moment considéré les relations avec les pays moyen-orientaux comme une alternative aux relations avec l'Occident. Par contre sûrement ont-ils considéré qu'une coopération efficace avec cette région faciliterait son adhésion à la communauté européenne.

⁸ Courrier International, n° 232, avril 1995

Références bibliographiques

Ouvrages collectifs :

BILLION Didier, *La politique extérieure de la Turquie : une longue quête d'identité*, L'Harmattan, Paris Montréal, 1997.

BILLION Didier, *Le rôle géostratégique de la Turquie : une longue quête d'identité*, Iris, 1995.

THOBIE Jacques ; **PEREZ** Roland ; **KANCAL** Salgur, *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, L'Harmattan, 1996.

Articles et contributions :

BILLION Didier, « La politique extérieure de la Turquie, mise en perspective et nouvelle donne », *Géopolitique*, n° 69, pp 65-71.

GRAEFF Christian, « La Turquie et le monde arabe », *Géopolitique*, n° 69, pp 87-91.

LAURENT Annie, « Héritage d'Atatürk et réislamisation », *Géopolitique*, n° 69, pp 49-55.

SINCAR Azad, « La question kurde en Turquie », *Géopolitique*, n° 69, pp 57-59.

ENCEL Frédéric, « Israël-Turquie, un nouvel axe géostratégique », *Hérodote*, pp 148-161.

Magazine géopolitique *Le dessous des cartes*, « le Moyen-Orient », Arte, 1998.